



L'administration de la Fédération Equestre Internationale*

par son Président, SAR le Duc d'Edimbourg

Je soupçonne la plupart des gens, s'ils en ont jamais entendu parler, de considérer la FEI comme une organisation antique et mystérieuse. Les initiales signifient Fédération Equestre Internationale, soit en anglais « *International Equestrian Federation* » (cette inversion n'est pas due à un préjugé français contre les sports équestres, car la langue française procède de même pour d'autres organisations: UNO devient par exemple ONU en français et NATO devient OTAN).

Le français fut la première langue officielle de la fédération, lorsque celle-ci fut fondée en 1921. C'est la raison pour laquelle nous utilisons les initiales françaises. Notons que, comme pour le Marché Commun, l'Angleterre ne faisait pas partie des membres fondateurs. Les fédérations nationales des sports équestres sont membres de la FEI. Pour l'Angleterre, ce fut la « *British Horse Society* », jusqu'à sa fusion avec la « *British Show Jumping Association* », qui donnera naissance à la Fédération Equestre Britannique.

L'unique but de la FEI consiste à fixer les règles des compétitions internationales. Ceci l'a inévitablement menée à établir une réglementation de l'organisation et de la conduite des épreuves pour juniors et des épreuves internationales, une réglementation vétérinaire, des règles spéciales pour les Jeux Olympiques, un programme international, et à promouvoir des championnats mondiaux et continentaux.

La FEI regroupe actuellement 63 fédérations membres, chiffre qui, selon une évaluation récente, est un peu moins de la moitié de celui des membres de l'ONU. Ceci peut sembler assez bon, si l'on considère que l'équi-

tation n'est pas ou peu pratiquée dans un grand nombre de pays. Seulement 29 des 63 membres ont organisé des épreuves internationales en 1976.

Budget

La FEI est financée par des cotisations annuelles basées sur la population nationale. Ce n'est peut-être pas la manière la plus juste de les calculer, mais le montant de ces cotisations écarte de toute façon beaucoup trop bas, ceci n'a que peu d'importance. De plus, chaque concours international rapporte une cotisation à l'organisation, plus une part proportionnelle des prix en espèces offerts lors des épreuves. Cette dernière contribution est de loin la plus importante. Ainsi, les concours internationaux de 1976, organisés par 29 fédérations nationales, ont rapporté £ 48 387 (205 645 francs suisses), alors que les 39 autres fédérations n'ont envoyé que £ 6984 (29 682 francs suisses).

Chaque fédération nationale peut être représentée par deux délégués à l'assemblée générale annuelle, bien que chaque pays ne dispose que d'une voix.

L'assemblée générale élit les 13 membres du comité exécutif du bureau.

Il existe une autre source de revenus, la répartition de l'argent reçu par le CIO pour les droits de télévision aux Jeux Olympiques. C'est un système compliqué, mais nous recevons 4% du tiers de \$6,7 millions (16 683 000 francs suisses), ce qui laisse penser que nous recevrons près de \$ 90 000 (224 100 francs suisses) des Jeux de Montréal.

Le tableau 1 présente le nombre de concurrents et le nombre de spectateurs aux Jeux de Montréal. Les chiffres indiquent un niveau d'intérêt remarquable de la part du public pour les sports équestres.

* Traduction d'un article paru dans l'hebdomadaire britannique « *Horse and Hound* » et reproduit avec son aimable autorisation.

Tableau 1*Concurrents aux Jeux Olympiques de Montréal*

| <i>Compétition</i> | <i>Nations</i> | <i>Teams</i> | <i>Individuals</i> | <i>Competitors</i> |
|--------------------|----------------|--------------|--------------------|--------------------|
| Concours complet | 13 | 12 | 1 | 49 |
| Dressage | 11 | 8 | 3 | 27 |
| Saut individuel | 20 | — | — | 48 |
| Saut par équipes | 14 | 14 | — | 56 |

Spectateurs aux Jeux Olympiques de Montréal

(Nombre de billets vendus)

| <i>Compétition</i> | <i>Tickets sold</i> | <i>Percentage of tickets available</i> |
|---------------------|---------------------|----------------------------------------|
| Concours complet | | |
| Dressage (1er jour) | 10 645 | 82 |
| Dressage (2e jour) | 10 470 | 81 |
| Endurance | 30 000 à 35 000 | |
| Saut | 23 300 | 100 |
| Saut Individuel | 22 000 | 95 |
| Dressage 1er jour | 7 800 | 76 |
| Dressage 2e jour | 9 800 | 78 |
| Dressage 3e jour | 11 000 | 82 |
| Saut par équipes | 55 800 | |
| | (épreuve du matin) | |

Le tableau 2 donne une indication du nombre de compétitions internationales et de leur taux d'accroissement actuel.

Définitions

Comme toutes les organisations, la FEI a mis sur pied, pour plus de facilité, un système d'initiales. La lettre C veut toujours dire *Concours* et donc *CN: Concours National; CA: Amical (A voulant dire Amitié - Concurrents d'un seul pays étranger); CI: International, CIO: International Officiel*, comprenant la Coupe des Nations (une chaque année et par pays; le « Royal International Horse Show » à Hickstead et Wembley est le CIO anglais).

La FEI contrôle quatre disciplines: *Saut* donne la lettre S; *Dressage* donne la lettre D; *Concours complet* donne la lettre C; *Attelage* donne la lettre A; et de même pour les *juniors* (de moins de 18 ans, sauf pour le dressage limité à 20 ans), lettre J; la lettre E - « *Equipe* » - est utilisée pour une compétition par équipes et, lorsque la compétition comporte plus d'une discipline, la lettre H est employée pour « *Hippique* ». En assemblant ces lettres, l'on peut décrire tout concours international par une série d'initiales.

Par exemple, le RIHS n'est international que pour le saut et devient donc CS (pour saut) I (international) O (officiel). Le concours international d'attelage à Windsor devient un CA (attelage) I (international). Un CSAJ est un concours de saut amical pour juniors.

Le contrôle détaillé des disciplines est délégué à quatre comités, composés chacun de quatre membres, renouvelables par deux tous les deux ans, et dont le président est membre du bureau. Il existe aussi un comité pour juniors et un comité des finances, composés de la même façon.

Calendrier

Au tableau 2 ne figurent pas les championnats juniors européens de dressage (27 con-

Tableau 2*Compétition internationales et taux d'accroissement actuel*

| <i>Discipline</i> | <i>Nombre de C.A.</i> | | <i>Nombre de C.I.</i> | | <i>Nombre de C.I.O.</i> | |
|-------------------|-----------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|
| | 1975 | 1976 | 1975 | 1976 | 1975 | 1976 |
| Saut | 31 ¹ | 49 ² | 82 ³ | 93 ⁴ | 14 | 19 ³ |
| Dressage | 12 | 18 | 15 | 25 | 2 | 8 |
| Concours complet | 2 | 2 | 9 | 7 | — | — |
| Attelage | 2 | 3 | — | 3 | — | — |
| | 47 | 72 | 106 | 128 | 16 | 27 |

¹ dont 2 C.S.A.J.; ² dont 1 C.I.S.J.; ³ dont 4 C.S.I.J.; ⁴ dont 6 C.S.I.J.; ⁵ dont 1 C.S.I.O.J.



currents aux Pays-Bas, gagnés par les Pays-Bas), ni de concours complet (38 concurrents en Allemagne, remportés par la Grande-Bretagne).

De plus, il y eut les championnats du monde d'attelage (33 concurrents aux Pays-Bas, gagnés par la Hongrie) et, hors d'Europe, les championnats américains de saut pour juniors en Uruguay...

Au-dessus de tous figurent les Jeux Olympiques. Le bureau nomme les juges, les comités d'appel, les délégués techniques et vétérinaires pour tous les championnats et Jeux Olympiques, et paie toutes leurs dépenses, ce qui a rendu l'année 1976 coûteuse mais active.

Les championnats peuvent être continentaux (c'est-à-dire européens, sud-américains, etc...), régionaux (panaméricains, méditerranéens, balkaniques, etc...) et mondiaux. La rotation se fait sur le cycle olympique de

quatre ans, les championnats du monde ayant lieu l'année paire entre les Jeux Olympiques (les prochains étant en 1978), laissant aux années impaires les championnats continentaux.

L'organisation des prochains championnats est confiée au pays du gagnant individuel, mais un pays ne peut organiser deux fois de suite les championnats.

Professionalisme

Afin de subvenir aux besoins des cavaliers professionnels, le programme des championnats de saut est un peu différent. Les Jeux Olympiques peuvent être considérés comme les championnats mondiaux amateurs. L'année suivante est réservée aux championnats continentaux « open », donnant ainsi aux amateurs une possibilité de concourir contre des professionnels.

L'année suivante (paire) est réservée aux championnats du monde professionnels, puis celle qui suit aux championnats continentaux amateurs, qui permettent aux fédérations nationales de se préparer pour les Jeux Olympiques.

Malgré tout, les règles concernant les professionnels sont un sujet de tourments continuel pour la FEI. Ces règles se sont révélées nécessaires car trois disciplines de la FEI font partie du programme des Jeux Olympiques et, si nous voulons les y conserver, le CIO doit être satisfait des règles établies par les Fédérations Internationales. Le principe adopté par la FEI est d'appliquer les restrictions minimales aux vrais amateurs et de laisser en fait complètement libres les cavaliers qui ont choisi de devenir professionnels. Bien sûr, toute restriction ennuie les fédérations nationales car elles veulent toujours que leurs meilleurs concurrents participent aux Jeux Olympiques.

De plus, dans plusieurs pays, un grand nombre de concurrents ne deviennent pas professionnels à cause des taxes astreignantes. Cette question ne sera jamais résolue tant que ces facteurs étrangers existent.

Arbitrage

Les juges représentent le deuxième problème. Toutes les compétitions dépendent des juges et plus les compétitions sont importantes, meilleurs doivent être les juges. L'amélioration des qualifications est un sujet de lutte perpétuelle. Une des difficultés, et non la moindre, vient du fait que tous les juges sont des volontaires bénévoles. Leur temps est limité, aussi bien pour voyager à l'étranger en tant que juges étrangers que pour assister à des cours et à des séminaires.

Malgré tout, un programme assez utile fut accompli en 1976. Les cours pour juges de saut, à Bruxelles, sous la direction de M. Hoffman, furent particulièrement couronnés de succès. Vingt et un délégués de dix-huit nations et trois continents ont assisté au cours de dressage à Elgg, en Suisse, et une réunion très utile d'attelage s'est tenue à Avenches, en Suisse également.

Dopage

La troisième difficulté importante concerne les contrôles vétérinaires. Le problème des

« substances interdites », c'est-à-dire celui du dopage, est un sujet de tourment sans fin. Plus la compétition est intense, plus la tentation d'utiliser différents médicaments est forte. De plus, aussitôt que certaines médecines sont déclarées « interdites », les scientifiques en produisent de nouvelles.

Il est assez facile de classer la plupart d'entre eux, mais les drogues généralement connues sous le nom de butazolidine ou phenylbutazone sont plus difficiles. Quelques-uns soutiennent qu'elles ne traitent simplement qu'une mauvaise santé et ne donnent pas un avantage illégal, tandis que d'autres insistent sur le fait qu'aucun traitement par drogue ne devrait être permis lors des compétitions et que de toute façon ces drogues ont des effets secondaires indésirables.

La discussion est vive à ce sujet et il sera intéressant d'en voir le développement.

L'autre tourment des vétérinaires est constitué par les maladies infectieuses et le contrôle nécessaire du mouvement international des chevaux. Le problème provient du fait que chaque pays est libre d'appliquer tous les contrôles qu'il juge bons. Ceci se justifie, mais mène aux anomalies les plus grotesques et, dans plusieurs cas, à des réglementations plutôt absurdes.

L'on peut consulter l'Organisation internationale des maladies épizootiques, établie à Paris, mais il semble qu'elle soit plus qualifiée pour les maladies des animaux de ferme, bien qu'elle ait récemment créé un comité équin. De toute manière, il n'est que consultatif.

Les activités de la FEI n'affectent directement que les concurrents qui participent aux compétitions internationales. Or, la plupart des fédérations nationales réalisent que leurs cavaliers ont intérêt à concourir au plus tôt avec des règles proches de celles de la FEI, afin de s'éviter la charge supplémentaire de devoir apprendre une nouvelle série de règles au moment où ils participeront à des concours internationaux. Ainsi, même si la FEI semble être plutôt antique, ses activités ont une assez grande influence sur pratiquement tous les niveaux des compétitions équestres.

P.

